



TE RAU MATA ARAI



Le Réseau de prévention, de surveillance et de lutte contre les Espèces Envahissantes de Polynésie française

Sommaire :

- Appel à la vigilance sur les îles Marquises
- Translocation du 'Ao, héron strié de Tahiti
- Sentier éco-patrimoine sur Taputapuātea

Appel à la vigilance sur les îles Marquises

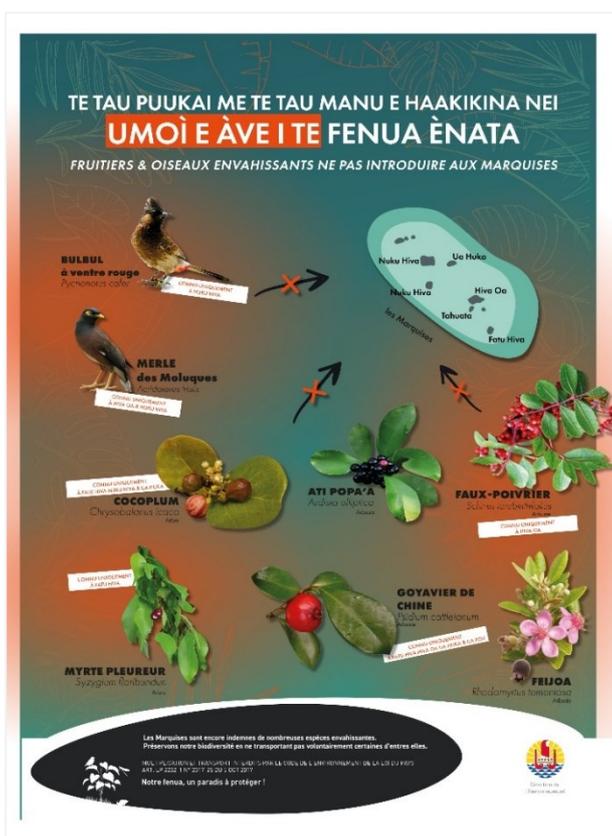
Récemment, plusieurs nouvelles espèces envahissantes nous ont été signalées sur les Marquises :

- Le **framboisier sauvage** (*Rubus*) déjà présents sur Hiva Oa a été introduit sur Nuku Hiva
- Le **faux poivrier** (*Schinus*) a été introduit sur Nuku Hiva
- Le **triplaris** a été introduit sur Fatu Hiva

Ces espèces ont déjà causé des torts irréparables sur d'autres îles. Citons comme exemple le framboisier sur le mont Duff à Mangareva, Triplaris dans la vallée de la Fautaua à Tahiti ou encore faux poivrier à Tahiti. **Ces trois îles des Marquises ont eu la chance de bénéficier de la vigilance et de la réactivité de personnes impliqués dans la préservation des îles. Les arbres et arbustes observés ont été détruits.**

Rappelons que de nombreuses espèces envahissantes ne sont pas encore présentes sur l'archipel des Marquises et qu'il est primordial de ne pas les introduire. Pour informer la population des îles Marquises des affiches spécifiques à l'archipel avaient été réalisées et transmises aux armateurs desservant ces îles.

- Les fruitiers et oiseaux envahissants à ne pas introduire aux Marquises. [Cliquez ici](#)
- Les fleurs et animaux envahissants à ne pas introduire aux Marquises. [Cliquez ici](#)



Translocation du 'Ao, héron strié de Tahiti

Le 'Ao ou Héron strié de Tahiti est un petit échassier de la famille du *Otu'u* (Aigrette sacrée), qui fréquente la végétation dense au bord de l'eau, notamment les massifs de *purau* et les palétuviers. On le retrouve sur le littoral, à l'embouchure des rivières ou dans les baies. La sous-espèce *Butorides striata patruelis* est endémique de Tahiti et constitue à ce jour l'unique population présente en Polynésie Française. Des restes fossiles témoignent d'une présence ancienne du héron à Huahine.



Photographie 1. Deux 'Ao dans la végétation de Huahine, bagués en orange à gauche et en blanc à droite (© R. Luta)

Une population d'oiseaux en déclin

La population actuelle à Tahiti est estimée à seulement 70 individus, en constante diminution depuis le siècle dernier. L'espèce souffre notamment de la destruction de son habitat, liée à l'urbanisation et l'aménagement des bords de mer ou l'enrochement des rivières. D'autres facteurs comme les espèces exotiques envahissantes, le manque en alevins, les aléas climatiques, impactent également cette espèce, classée en Danger critique d'extinction sur la liste rouge des Oiseaux de Polynésie française.

Les perspectives

L'avenir du 'Ao n'étant pas assuré à Tahiti, la création d'une population de sécurité visant à sécuriser ce patrimoine unique a été décidée en partenariat avec le Pays. L'étude de faisabilité réalisée en 2009 identifiait Raiatea et Huahine comme abritant suffisamment d'habitat favorable pour héberger durablement cet oiseau. En 2023, Huahine a finalement été sélectionnée en raison de la faible vitesse d'urbanisation, du nombre d'habitats favorables et d'une association locale particulièrement dynamique : A *Ti'a Matairea*. Le projet accepté en Commission des Sites et des Monuments Naturels (CSMN) et une dérogation pour ce projet et la manipulation de cette espèce, protégée dans le Code de l'environnement, a été obtenue (Arrêté n°226/PR/DIREN du 15 Mars 2023).

Pour ne pas retirer des adultes de la population source et en raison de leur adaptabilité à un nouvel environnement, ce sont de jeunes oiseaux émancipés qui ont été choisis pour la translocation. L'impact du prélèvement sur la population source est supposé réduit en raison d'une mortalité élevée des jeunes dans leur première année, se poursuivant a priori sur les premières années, en raison du manque d'habitat favorable. Dans la mesure où peu de jeunes sont produits chaque année sur Tahiti (estimation de 20 à 30), un maximum de 5 jeunes sera prélevé chaque année à partir de 2024, et l'opération sera répétée sur 4 épisodes, afin d'atteindre un effectif total de 20 individus ré-introduits à Huahine.

L'action

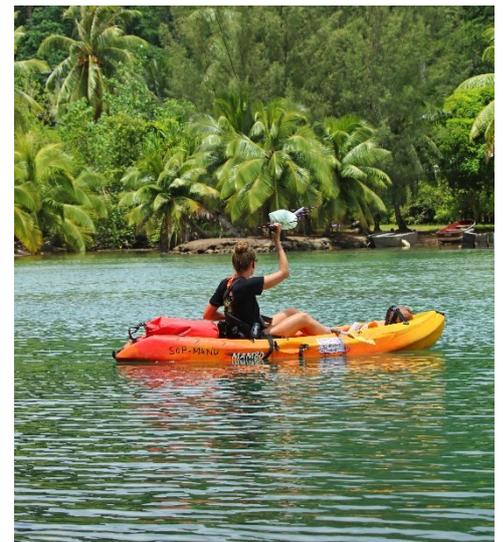
Le 25 et le 26 février 2024, après avoir informé les mairies concernées et le Port autonome, 9 membres de la SOP Manu accompagnés par des agents de la Direction de l'environnement de PF (DIREN) ont capturés 3 hérons à l'embouchure de la Papeava (Pape'ete) et sur celle de Vaitupa (Faa'a). Les oiseaux ont été mis dans des boîtes construites à cet effet et embarqués à bord d'un vol Air Tahiti à destination de Huahine. Arrivés en milieu de matinée, les trois hérons striés ont été transportés vers la baie de Maroe, où une volière avait été installée par l'association A *Ti'a Matairea* (Photographie 2), association locale dynamique dans le domaine de l'environnement. Avant d'être relâchés et avec la présence de deux agents de la DIREN et de A

Ti'a Matairea, les oiseaux ont été nourris, bagués et équipés d'émetteurs (Photographie 2) pour permettre un suivi de leurs déplacements. À 16h30 le même jour, nos trois 'Ao se sont envolés de la volière pour se percher dans les arbres à proximité.

**Photographie 2. Volière d'acclimatation (à gauche, © Association A Ti'a Matairea),
Mesure et marquages des oiseaux (à droite, © L. Boutault)**



Le suivi des oiseaux, prévu pour 3 mois afin de voir comment les oiseaux s'adaptent à leur nouvel environnement, a commencé. La recherche des oiseaux, effectuée principalement en kayak (Photographie 3) afin de longer au mieux les rives, s'avère plus difficile lorsque les oiseaux sont dans la végétation. Alors que le plus jeune est resté autour de la zone de la volière, la trace des deux oiseaux plus âgés a d'abord été perdue. Ils ont été retrouvés quelques jours après le relâché, à 800 m de la zone initiale. « C'est grâce à leurs émetteurs qu'ils ont pu être retrouvés. Après des heures de recherche en kayak dans la baie, ils ont été observés en train de pêcher des petits poissons sur les berges de petites embouchures proche du pont de Maroe » précise Léa Boutault, biologiste en charge du suivi. Dans les semaines qui ont suivies, le plus jeune oiseau a été recontacté tous les jours dans la même partie de la baie, tandis que les plus vieux ont disparu à nouveau. Ces deux individus sont a priori plus mobiles dans les baies de Maroe et de Bourayne et difficiles à repérer quotidiennement. Des contacts périodiques dans la zone de relâché tous les 10 jours environ ont permis de confirmer leur survie. L'oiseau aux bagues blanches (Photographie 1) vient d'être retrouvé un mois après le relâché, à 3 km de la zone initiale ! Malgré des recherches élargies dans toute la baie et dans les zones favorables aux hérons sur la petite île de Huahine, le dernier oiseau, équipé de bagues rouges, reste quant à lui bien caché, les prospections continuent afin de trouver ses zones d'alimentation.



**Photographie 3. Recherche des oiseaux
grâce à leurs émetteurs (© R. Luta)**

Ces premiers résultats montrent que les oiseaux ont bien supporté le transfert et qu'ils ont su s'adapter à leur nouvel environnement, très différent de la zone urbaine dont ils sont issus. La végétation littorale de Huahine, riche en *Purau* et en palétuviers, est effectivement bien propice au bon établissement des hérons. À terme, une vingtaine d'individus devraient être réintroduits sur Huahine afin d'établir une population de sécurité viable.

Ce projet est financé par le Pays via la DIREN, par EDT Engie et Air Tahiti pour le transport gracieux de l'équipe et des oiseaux. La Direction de la biosécurité a également donné son accord pour le transport des oiseaux.

Article rédigé par la SOP MANU

Sentier éco-patrimoniale sur Taputapuātea

Dernière ligne droite pour PROTEGE sur le Paysage Culturel Taputapuātea avec la réalisation d'un projet structurant sur la commune associée de Puohine dans la zone Tampon du Bien UNESCO. C'est en soutien à l'association « *Tamari'i Puohine* » que l'aménagement d'un sentier éco-patrimonial nommé « *Matapura* » a pu être lancé en Janvier, les travaux de sécurisation et de balisage devraient s'étendre jusqu'au mois de mai 2024. A terme, l'association organisera des visites guidées afin que les visiteurs puissent contempler la nature polynésienne et être sensibilisés à sa protection. Il servira également d'accès aux sites de restauration de la forêt tropicale où des campagnes de lutte contre les espèces végétales envahissantes pourront être menées notamment contre le tulipier du Gabon (*Spathodea campanulata*) ou le parasolier (*Cecropia peltata*). En parallèle, l'installation d'une serre et d'un local de stockage dont les travaux débutent au mois de mars permettront la production de plants patrimoniaux (endémique et indigènes) qui seront mis en terre durant des campagnes de plantation le long du sentier et sur les sites de restauration."

Article rédigé par Raimana TERITEHAU, Direction de l'Environnement et Direction de la Culture et du Patrimoine, Animateur du thème « Espèces envahissantes » pour le Paysage culturel de Taputapuātea inscrit au Patrimoine mondial de l'Unesco, Projet PROTEGE (11ème FED) - Polynésie française



Pour plus de renseignements ou pour partager vos projets, n'hésitez pas à nous contacter à : invasives@environnement.gov.pf ou au 87 74 68 72

Notre fenua, un paradis à protéger !



DIRECTION DE
L'ENVIRONNEMENT